

Agriculture | Glyphosate dans le vignoble bordelais : sommations et divergences



L'inquiétude était palpable ce vendredi 11 octobre entre les rangs de vignes des viticulteurs à Ladaux, en Gironde. Dans le cadre d'un "tour de France", le coordinateur interministériel du plan de sortie du glyphosate, Pierre-Étienne Bisch a effectué une réunion publique et une visite de parcelle. Résultat : les objectifs européens affichés d'une interdiction de l'herbicide à l'horizon 2022 font face, pour les exploitants viticoles, à des impasses techniques et financières encore loin d'être résolues. On a glissé notre micro au pied des vignes et on a labouré les arguments avancés par les uns et les autres. Compte-rendu d'une échappée girondine au sujet clivant.

Cela ressemblait fort à une prise de température. Ce vendredi 11 octobre, Pierre-Étienne Bisch, conseiller d'État et coordonnateur interministériel du plan de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et du plan de sortie du glyphosate est venu dialoguer avec des viticulteurs de l'Entre-Deux Mers (à Ladaux, en Gironde) dans le cadre d'un tour de France visant à faire un état des lieux "de la réalité du terrain". Le [plan Écophyto II +](#) a inscrit dans ses objectifs, en plus d'une collaboration avec les Agences Régionales de Santé, la possibilité d'une sortie du glyphosate d'ici à fin 2022 ("sous réserve d'éventuelles impasses techniques"). "On ne m'a pas recruté pour concevoir cette politique mais pour faire en sorte qu'elle s'exécute le plus rapidement possible", a ainsi précisé le responsable lors de la visite d'une exploitation. "J'ai deux objectifs : mettre en route la version 2019 du plan Écophyto et dialoguer avec les préfets de région, et les directions de l'agriculture pour dynamiser cette mise en route".

Question de rythme

Le cas du glyphosate est épineux : [ré-autorisé en 2017](#) pour cinq ans, l'objectif européen tend donc vers son interdiction en 2022. "Excepté l'apport d'une preuve d'un problème sanitaire très clair menant à l'interdiction, la France ne peut pas agir seule. On essaie de changer les pratiques du monde agricole sur la base du volontariat et de la conviction personnelle des exploitants", rajoute Pierre-Étienne Bisch. Le problème, c'est que les chiffres ne vont pas vraiment dans le même sens. Dans une note publiée par le [Commissariat général au développement durable](#) publié en avril 2019, il est précisé que si les ventes d'herbicides ont diminué de 2% entre 2014 et 2017, elles ont augmenté de 9% en moyenne triennale entre 2009 et 2011 et entre 2015 et 2017. Les ventes du

glyphosate, elles, ont progressé de 19% (30% des ventes totales d'herbicide en 2016 et 2017) sur la même période et ce malgré le cadre d'interdictions nouvelles proposées par [la loi Labbé en 2014](#) - interdisant de nombreux usages de produits phytopharmaceutiques à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics dans les domaines des espaces verts, des voiries ou des sentiers de promenades et forêts - étendue aux particuliers depuis le 1er janvier 2019. Enfin, la note précise que "ramené à l'hectare, c'est en Gironde qu'il est acheté le plus de glyphosate (262 tonnes en 2017, soit 1,08 kg/ha). "On s'était entendu en 2008 pour réduire de 50% l'utilisation des produits phytosanitaires à l'horizon 2018. Les résultats n'ont pas été là. L'évolution est plus lente qu'on ne l'imaginait parce qu'elle concerne la structure profonde des entreprises agricoles. Il faut que les exploitants soient convaincus et qu'on puisse le reconforter sur le plan financier", signale le chargé de mission qui doit rendre son rapport à la Toussaint.

La controverse toujours d'actualité sur le risque sanitaire de l'utilisation du glyphosate (malgré des condamnations judiciaires spécifiques, par exemple liées au [principe de précaution à Lyon](#) ou au [Roundup aux États-Unis](#)) et les résultats divergents des études parues en 2015 dirigées d'un côté par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer) qui considérait un risque de cancer "probable" et de l'autre par l'Efsa (Autorité européenne de sécurité des aliments) et l'Echa (Agence européenne des produits chimiques), pour qui ce risque était "improbable", entretiennent depuis un flou certain que l'ANSES est censée lever d'ici 2022 via une nouvelle étude plus approfondie portant sur la dangerosité du glyphosate sur le plan sanitaire. Pourtant, la Nouvelle-Aquitaine est déjà engagée [depuis plusieurs années](#) sur la réduction des intrants phytosanitaires. Fermes Dephy, fermes 30 000, GIEE... En tout, 242 groupes d'agriculteurs tentent de mettre en place des innovations. La région regroupe ainsi pas moins de 40% des réseaux nationaux. Le problème est ailleurs. "On se rend compte que la percolation entre un groupe de pionniers et son environnement se fait plus lentement qu'on ne le pensait". Autrement dit, même si le nombre d'exploitations biologiques augmente (6157 en 2018), l'effet des réseaux DEPHY (notamment une réduction significative du nombre de traitements) est difficile à massifier et à faire sortir du giron des exploitants volontaires.

Inquiétudes techniques

En ce qui concerne le glyphosate, même si ce n'est pas vraiment une surprise, son abandon total en 2022 fait visiblement frémir les viticulteurs interrogés à Ladaux. "Ce qu'on constate dans le vignoble bordelais, c'est que les viticulteurs utilisent beaucoup moins de produits CMR suspectés d'être nocifs et plus de produits de biocontrôle ou compatibles avec l'agriculture biologique. En revanche, ils sont moins rémanents et ils doivent en mettre plus", précise d'abord Philippe DE GUENIN, directeur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt au Conseil régional. Alors même que la [consultation sur les zones de non-traitement](#) (ZNT) viennent de s'achever et que les préconisations gouvernementales à en tirer sont attendues dans les prochains mois, sur le terrain, on s'inquiète surtout pour l'adaptation du désherbage mécanique et au bio sans herbicide à des exploitations plus étendues que celles déjà passées en bio, majoritairement en petites surfaces. Ce n'est pas faute d'essayer selon Philippe Gonfrier, propriétaire des vignobles du même nom comportant 19 châteaux sur plus de 500 hectares. "Depuis dix ans, on développe trente hectares en bio avec une réussite moyenne. La cinquième année, j'ai dû abandonner une dizaine d'hectares à cause des problèmes d'herbe. Je suis revenu en conventionnel avant de ré-augmenter d'une dizaine d'hectares parce que le matériel avait un peu évolué. Il y aura toujours une partie des parcelles qui auront de gros problèmes d'herbe, l'absence de glyphosate va nous empêcher d'atteindre les 100% de l'exploitation".

Même son de cloche pour Jean-Claude Combret, propriétaire viticole, pépiniériste et maire de la commune de Ruch. "J'ai une superficie de 35 hectares et je m'aperçois déjà que c'est très compliqué de se passer du glyphosate. Je travaille mes sols sur quatre hectares, je désherbe le dessous du rang et j'enherbe un rang sur deux en essayant de raisonner l'emploi du glyphosate au maximum. Je crains qu'une suppression totale nous emmène à un envahissement de l'herbe dans les domaines viticoles. Si je veux travailler mes 35 hectares, il va me falloir deux tracteurs et un tractoriste supplémentaire. Je me demande si la valorisation de notre produit va nous permettre de vivre avec ces nouvelles règles". Les principaux points d'inquiétudes ont été largement soulevés par les professionnels de la vigne. Le premier, c'est le manque de main d'œuvre : on estime entre 4 et 5000 le besoin en tractoristes nécessaire sur le vignoble bordelais. "Le passage au désherbage mécanique nécessite beaucoup plus de passages dans les vignes, donc plus de gasoil consommé", argue Jérémy Ducourt, œnologue dans l'exploitation visitée ce vendredi (450 hectares), chiffres à l'appui. En étant engagés dans la diminution des interventions, père et fils ont comparé deux itinéraires : l'un avec et l'autre sans glyphosate. Le résultat est clair : les tracteurs passent plus (six passages par an contre 1 à 2 avec l'utilisation d'un herbicide), les heures de travail sont multipliées (sept heures par hectare et par an contre quarante minutes) de même que la consommation de carburant (50 litres par hectare et par an contre six, 5,6 millions de litres contre 672 000 pour 112 000 hectares). L'idée proposée par Jean-Claude Combret, et partagée par ses collègues vigneron, est simple : limiter plutôt qu'interdire totalement le glyphosate afin d'éviter "une impasse technique. Il faudrait réduire de manière drastique les doses de glyphosate pour obliger tous les viticulteurs à passer le cap et avoir un outil de travail mécanique du sol. Autrement dit, il faudrait mettre en place un quota par surface, comme on le fait sur le cuivre dans le bio, pour laisser dans la caisse à outil du viticulteur une roue de secours".

Pistes alternatives

Pour autant, le discours ne ferme pas aux multiples expérimentations en cours, notamment du côté des [cépages résistants](#). Chez les Ducourt, on a par exemple planté quatre hectares de Sauvignac, un croisement encore non-inscrit au registre officiel des variétés de la vigne, issu d'un croisement entre un Sauvignon et une variété suisse de cépage résistant. Le résultat ? "On pratique le désherbage mécanique sur cette parcelle. Ce sont des vignes naturellement résistantes au mildiou et à l'oïdium. On a réduit d'environ 85% l'utilisation des produits phytosanitaires, on fait un à deux passages par an avec du soufre et du cuivre. Dans les années difficiles comme l'an dernier, on a effectué deux traitements, un seul dans des années plus simples parce ce qu'on se l'impose pour éviter des phénomènes de contournement du mécanisme de résistance de la plante par le mildiou. Pour nous,

c'est une voie d'avenir". Le [programme Oscar](#), piloté par l'INRA, Bordeaux Sciences Agro et l'ISVV, ne contredira pas.



Une partie de la parcelle de la variété Sauvignac, hybride entre un Sauvignon et une variété de cépage résistant, installée à Ladaux

Cette voie s'oppose en revanche toujours à une pénurie de main d'œuvre dénoncée par Bernard Farges, président de l'influent Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux, pour qui "le schéma qui nous est proposé pour le glyphosate est insoutenable collectivement. Il y a un mur devant nous en termes d'emplois. Ces 5000 personnes à former pour le vignoble bordelais correspondent à un besoin important sur trois ou quatre mois par an. Il va falloir les employer le reste du temps avec des niveaux de rémunération sans commune mesure avec le travail que l'on peut leur donner le reste de l'année. Personne ne dit que nous ne sortirons pas du glyphosate, mais nous avons besoin de temps. Si le sujet est politique, nous ne serons pas capables d'y répondre. S'il n'y a que 8 à 10% de bio dans le vignoble bordelais, c'est qu'il y a des raisons économiques, de marché, de structures. Beaucoup de propriétés seraient prêtes à y passer, d'autres sont en train de scinder les entreprises pour faire une partie en bio en contournant la réglementation. Nous avons déjà de vrais résultats", défend-t-il.

Laboureurs contre "pisseurs"

La recherche du mix et du consensus, c'est bien le fardeau pesant sur le coordinateur interministériel d'Écophyto II+, d'autant que même si des programmes d'aides à l'emprunt (à l'image d'Alter'NA) et diverses aides à la conversion existent déjà, la question du coût reste encore épineuse. "On estime le coût supplémentaire de travail sous le rang à environ 500 euros de plus par hectare, soit une augmentation de 17% du prix de revient du vin en vrac. Et au-dessus de vingt hectares, il faut nécessairement un deuxième tractoriste" rajoute ainsi Stéphane Héraud, président de la coopérative des Vignerons de Tutiac, leader des coopératives viticoles bordelaises. "Les bio sont beaucoup aidés par leur petite taille, l'exploitant travaille beaucoup plus, on peut le faire jusqu'à une certaine limite et une certaine superficie" abonde Philippe Ducourt.

Aides à la formation, outils d'aide à la décision, investissements des géants de l'agrochimie dans des solutions alternatives, robotisation... Les solutions évoquées ce vendredi ne manquent pas pour aborder de nouveaux virages. Mais la pression sociétale, malgré une [confirmation récente](#) des règles européennes sur les pesticides, s'accroît plus vite que leur démocratisation : rien qu'à [La Rochelle](#), on recense 42 plaintes pour "mise en danger de la vie d'autrui" à la suite d'une campagne d'analyses des taux de glyphosate dans les urines lancée par une association dans plusieurs villes en France, sur les quelques 5000 militants "pisseurs de glyphosate" déjà recensés sur l'ensemble du territoire national. Du côté d'Écophyto II+, Pierre-Étienne Bisch doit encore passer par la Normandie et le Grand-Est avant de terminer son tour de France. À charge ensuite aux treize préfets de régions d'actualiser leur feuille de route "pour y intégrer la question du glyphosate et aux différents partenaires d'actualiser les plans de financements pour donner des priorités d'actions précises".



Romain Bêteille
Crédit Photo : RB

